

## LE ROLE DES VILLES SECONDAIRES DANS LES PROCESSUS MIGRATOIRES.

Le cas de trois centres urbains en région de plantation : Atakpamé, Kpalimé, Badou.\*

U.09.87

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : ~~20581~~ 20581

Cote B

Véronique DUPONT  
ORSTOM - PARIS

Les données du recensement général de la population de 1981 ont permis de mettre en évidence un ralentissement de la croissance démographique des villes secondaires du Togo (1), de 4,3 % par an en moyenne de 1960 à 1970, à 3,2 % de 1970 à 1981. Ce rythme, à comparer au taux d'accroissement de l'ensemble de la population du pays, soit, respectivement, 2,9 % et 2,8 % par an, apparaît relativement très modéré. En outre, la place des villes de l'intérieur dans la population nationale totale reste limitée, 11 % en 1981; et leur poids dans la population urbaine est minoritaire, face à Lomé, capitale macrocéphale qui en représentait 55% en 1981.

La situation des villes secondaires togolaises amène à s'interroger sur leur rôle dans le processus d'urbanisation du pays : celui-ci n'est-il pas réduit à une fonction de relais migratoire au profit de la capitale, comme le suggère la littérature sur ce sujet au Togo ?

L'objet de cet article sera de vérifier si une telle fonction suffit à rendre compte des phénomènes observés dans le cas de trois villes de la Région des Plateaux : Atakpamé (24 377 habitants en 1981), Kpalimé (26 669 habitants) et Badou (7 536 habitants). Nous chercherons à déterminer la place de ces villes dans les parcours migratoires, en essayant plus précisément de répondre à la question suivante : quel est leur rôle dans la fixation de la population et dans la redistribution spatiale de celle-ci dans l'espace national et trans-national africain ?

Si ces villes assurent effectivement une fonction de transit migratoire, il s'agira alors de définir avec précision à quelle configuration spatiale des flux migratoires elle correspond. Ceci nous permettra de remettre en question l'image de mouvements migratoires progressant successivement des campagnes vers des villes de taille croissante jusqu'aux grandes métropoles, et de montrer l'existence de schémas plus complexes.

Nous essaierons ensuite de comprendre à quoi correspond l'étape - ville secondaire dans les cheminements des migrants, dans leurs stratégies profession-

(1) Selon la définition officielle, sont considérées comme villes au Togo les 21 chefs-lieux de préfecture. Le terme de "villes secondaires" ou "villes de l'intérieur" désigne l'ensemble des chefs - lieux de préfecture à l'exception de la capitale, Lomé.

Les données citées ici sont tirées de : BOURAIMA (N), MARGUERAT (Y) - 1983.

(2) Par exemple :

" Les villes secondaires constituent une étape intermédiaire dans les migrations des campagnes vers la capitale qui est l'objectif à atteindre " ( AYASSOU (K) - 1983 );

" En fait, elles (les villes secondaires) jouent dans ces migrations surtout un rôle de relais sur la route de la capitale " ( NYASSOGBE (G.K) - 1981).

nelles, et plus généralement dans leur cycle de vie. A cette fin les villes secondaires seront resituées dans une double perspective spatiale, par rapport à l'espace économique national en prenant en compte les fonctions qu'elles y occupent, et par rapport aux espaces de vie des migrants.

Avant de développer ces différents objectifs, une présentation des villes étudiées et des méthodes d'observation utilisées apparaît nécessaire(1).

1 - LE CHAMP DE L'ETUDE : TROIS VILLES SECONDAIRES EN REGION DE PLANTATION, ATAKPAME, KPALIME, BADOU. (carte 1)

1-1- La région.

Au delà de leur appartenance à une même unité administrative territoriale, la Région des Plateaux, Atakpamé, Kpalimé et Badou trouvent leur trait commun et leur spécificité dans leur insertion profonde dans les structures de l'économie de plantation, mode de production dominant de la zone ouest de cette région (2). Centrée sur la culture du cacao et du café, l'implantation de l'économie de rente remonte à l'époque coloniale. Elle a provoqué l'insertion relativement précoce de la région dans l'économie marchande, et a permis la construction d'une infrastructure très complète à différents niveaux : routes goudronnées, écoles, dispensaires. La forte monétarisation de cette zone s'est en particulier traduite par une scolarisation ancienne et massive.

Les zones de plantation connaissent des densités de population rurale assez élevées par rapport à la moyenne nationale(3). Leur économie, pourvoyeuse d'emplois rémunérés, a exercé un pouvoir d'attraction sur les populations des Régions de la Kara (Kabyé, Losso), Centrale (Cotocoli, Tchamba) et Maritime (Ouatchi, Ewé). Ces différentes communautés sont venues s'ajouter aux nombreux groupes ethniques autochtones (Ewé-groupe dominant-, Alhon, Akposso, Akébou, Adélé, Ana, Fon ...). La diversité ethnique qui en a résulté dans l'ouest de la Région des Plateaux s'est aussi répercuté sur ses villes, et a contribué à alimenter des filières migratoires entre les centres urbains et les foyers traditionnels d'émigration.

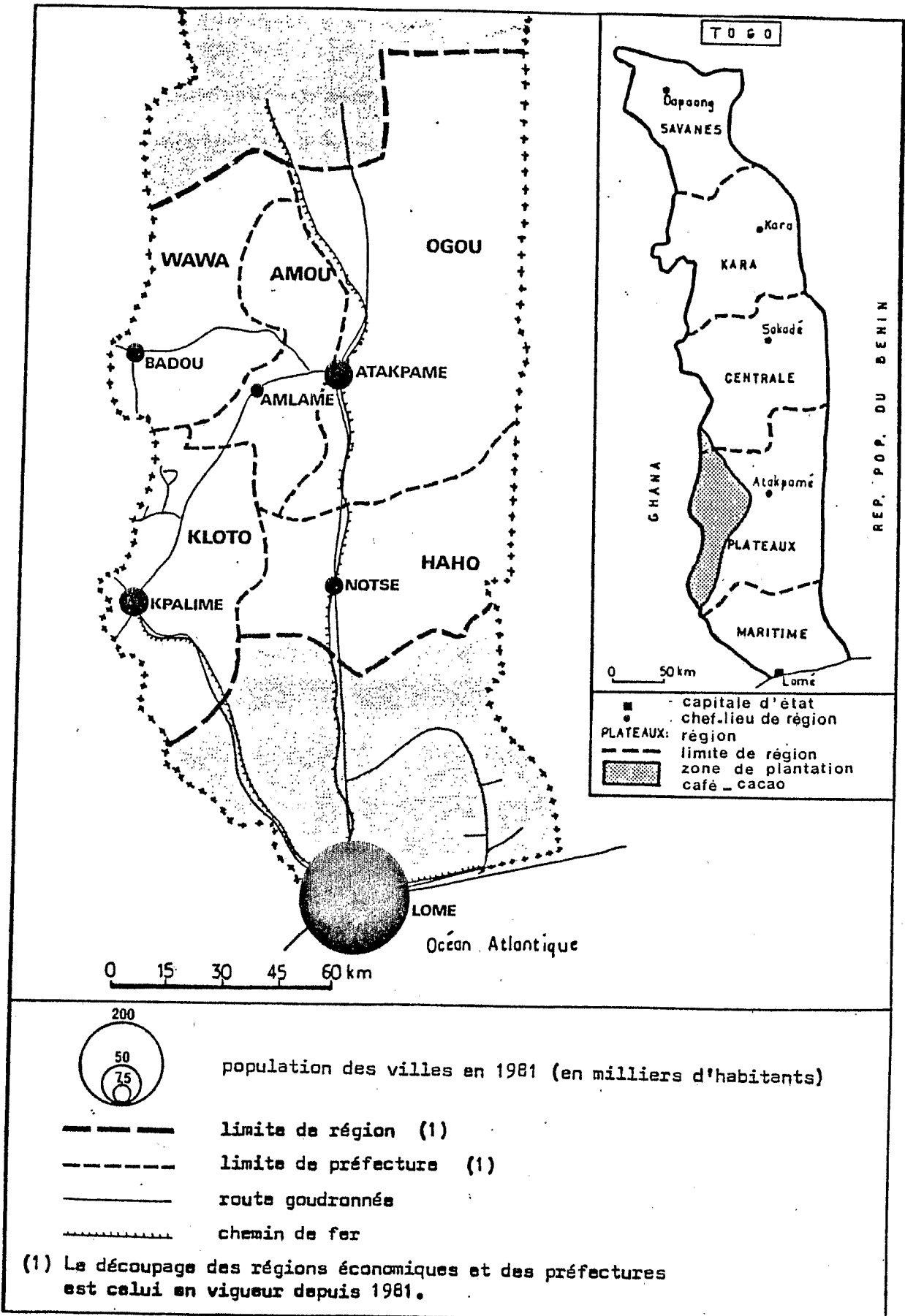
---

(1) Les travaux présentés ici sont issus d'une thèse, à laquelle on pourra se référer pour des compléments d'information sur les sujets traités : voir DUPONT (V) - 1984.

(2) C'est pourquoi Notsé n'a pas été retenu : cette ville se situe en effet en dehors des circuits de l'économie de plantation. Quant à Amlamé, malgré sa fonction administrative récente, ce centre apparaissait encore en 1970 comme un gros village : il ne comptait que 2 288 habitants (3 777 en 1981), et 67 % de ses chefs de ménage exerçaient une activité agricole

(3) Par exemple, la densité de la population rurale est de 56 habitants au KM<sup>2</sup> dans la préfecture du Kloto et de 41 dans celle du Wawa, contre 35 dans l'ensemble du pays en 1981.

Carte 1- La Région des Plateaux au Togo



## 1-2- Les villes étudiées.

Le développement économique d'Atakpamé, de Kpalimé et de Badou a été impulsé par l'économie de plantation qui, pendant sa période de prospérité, de 1950 à 1965, a dynamisé toutes les activités commerciales liées à la traite. La dégradation de l'agriculture de rente, à partir de 1965, a ensuite sérieusement freiné le dynamisme économique des trois villes, et ce déclin s'est aussi répercuté sur leur croissance démographique. Ce contexte économique commun, bien que primordial, n'exclut pas une certaine spécificité historique, socio-culturelle et économique de chaque ville.

### ATAKPAME

Chef-lieu de la préfecture de l'Ogou, Atakpamé est également le chef-lieu de la Région des Plateaux depuis 1958. Ses fonctions administratives régionales remontent cependant aux débuts de la colonisation allemande; cette ville accueillit un poste dès 1898.

La construction en 1911 de la ligne de chemin de fer Lomé-Agbonou (à 5 kilomètres d'Atakpamé) ou "ligne du coton", qui atteint Atakpamé dès 1913, conforte ce centre dans ses fonctions de relais entre la capitale, la région des plantations et le nord du pays (1). Le prolongement de la voie ferrée vers le nord sous le mandat français, puis le développement de l'infrastructure routière, vont faire d'Atakpamé un carrefour majeur pour les voies de communication Nord/Sud et Est/Ouest, à 164 kilomètres de Lomé.

Cette position géographique permet à la ville de jouer un rôle de centre de transit, qui stimule le secteur des transports et celui du commerce. Grand marché inter-régional, les fonctions commerciales de la ville sont représentées depuis le petit commerce, tenu par les revendeuses togolaises, jusqu'aux agences des sociétés commerciales européennes, issues de l'époque coloniale.

Les fonctions régionales d'Atakpamé se traduisent par la présence <sup>des directions régionales</sup> de nombreux services administratifs, des services bancaires assurés par les succursales des principaux établissements du pays, des services de santé (hôpital régional, pharmacie d'Etat), et un équipement scolaire conséquent (en particulier plusieurs établissements d'enseignement secondaire et une Ecole Normale Supérieure). La Société Togolaise de Coton, créée en 1974, a également installé sa base dans cette ville.

Les fonctions industrielles d'Atakpamé sont réduites à trois petites usines d'égrenage de coton. Toutefois, l'usine textile de Dadja, à quinze kilomètres

---

(1) Rappelons qu'à l'époque pré-coloniale, Atakpamé exerçait déjà une fonction de transit dans la traite des esclaves.

au sud d'Atakpamé, a une certaine influence en matière d'emploi sur la population du chef-lieu(1). Mais, à Atakpamé, comme à Kpalimé et à Badou, les activités de production et de transformation relèvent essentiellement du secteur artisanal.

### KPALIME

Chef-lieu de la préfecture du Kloto, Kpalimé est l'exemple type de la ville créée par la colonisation européenne, et représente la transformation d'un centre rural par l'introduction de l'économie d'échange(2). Se situant au coeur d'une riche zone de plantation de cacao, Kpalimé était pendant l'époque coloniale une "plaque tournant" non seulement pour le cercle administratif dont elle était le chef-lieu, mais aussi pour la Volta-Region (dans le futur Ghana) dont elle assurait le débouché vers la côte et l'approvisionnement. Cette fonction de relais entre sa région et la capitale est née de la construction en 1907 de la ligne de chemin de fer Lomé-Kpalimé (120 kilomètres), dite "ligne du cacao", et destinée à pénétrer l'ensemble du quart sud-ouest du Togo allemand (3). La prospérité commerciale que connaissait alors la ville a été ensuite durement affectée par une série de facteurs qui lui ont fait perdre sa zone d'influence traditionnelle : désenclavement de la Volta-Region par rapport à Accra et surtout, à partir de 1960-61, la fermeture de la frontière avec le Ghana et les problèmes tarifaires et monétaires entre les deux pays (4).

Les établissements commerciaux hérités des grandes maisons coloniales d'antan témoignent de l'ancien dynamisme du secteur commercial. Kpalimé reste toutefois un marché inter-régional relativement important.

Sur le plan administratif, outre ses fonctions de chef-lieu de préfecture, Kpalimé assure également certains services dont la compétence s'étend à la préfecture voisine de l'Amou. La ville dispose en outre de l'équipement habituel à un centre de son rang : services de santé (hôpital de préfecture, pharmacie d'Etat), établissements scolaires jusqu'au lycée, services bancaires.

Kpalimé se distingue par l'implantation d'un Centre Artisanal avec centre d'apprentissage sous tutelle publique. Le secteur artisanal est assez développé dans la ville, par contre celle-ci n'exerce aucune fonction industrielle.

---

(1) Cependant, depuis la mise en liquidation de la société et le retrait des capitaux allemands en 1981, l'usine tourne au ralenti et son impact sur le marché du travail s'en est trouvé très amoindri.

(2) NEMO (J) - 1958.

(3) L'établissement de l'autorité allemande à Kpalimé est toutefois plus ancien, il date de 1887.

(4) GU-KONU (E.Y) - 1978. et 1982-83.

La composition de la population active d'Atakpané et de Kpalimé au recensement de 1970 permet d'apprécier l'impact des différentes fonctions économiques de chacune des deux villes dans le domaine de l'emploi(1) :

activité en 1970	répartition des actifs occupés (en %)	
	ATAKPAME	KPALIME
Professions agricoles	4,5 %	6,2 %
Artisans et transporteurs indépendants	20,4 %	22,5 %
Apprentis	15,9 %	17,6 %
Commerçants indépendants	38,7 %	35,9 %
Salariés du secteur public et du secteur privé	19,8 %	17,3 %
Autres	0,7 %	0,5 %
<b>Total actifs occupés</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Effectifs pris en compte</b>	<b>5 985</b>	<b>6 825</b>

#### BADOU

Situé dans une riche zone cacaoyère, le Litimé, Badou apparaît encore engoncé dans le monde rural. En 1970 sa population comptait 38 % de chefs de ménage exerçant une activité agricole(2).

Le développement de l'économie de traite lui a valu un commerce florissant et sa position de ville frontière avec le Ghana l'a fait bénéficier de toutes sortes de trafics plus ou moins licites, animés par le cacao. Mais les activités commerciales de la ville ont également subi les contrecoups des problèmes monétaires et frontaliers avec le Ghana. Badou demeure un simple marché régional; en 1970, 25% de ses chefs de ménage (actifs ou non) étaient employés dans le commerce.

Les fonctions administratives sont beaucoup moins développées que dans les deux autres villes : autrefois simple poste administratif, ce n'est qu'en 1974 que Badou a été érigé en chef-lieu de la nouvelle préfecture du Wawa.

Badou reste un centre de services locaux, équipé en particulier de deux agences bancaires, d'un hôpital de préfecture, et d'un lycée (depuis 1974 seulement (3)).

(1) Ces données sont tirées de : NYASSOGBO (G.K) - 1975

On ne dispose pas de données similaires pour Badou.

Quant aux données correspondantes pour le recensement de 1981, elles n'étaient pas encore disponibles lorsque cet article a été écrit.

(2) Les données disponibles sur les activités de la population de Badou ne concernent que les chefs de ménage au recensement de 1970; elles sont issues des travaux de MARGUERAT (Y) - 1980 et 1981.

(3) Signalons toutefois, à quelques kilomètres de Badou, le collège de Tomegbé, dont l'implantation est beaucoup plus ancienne, et où a été formée une bonne partie des élites de l'Indépendance.

### Evolution démographique.

La taille de ces trois villes doit s'apprécier à l'échelle du Togo et de ses 2,7 millions d'habitants en 1981. Kpalimé occupe à cette date, avec 27 669 habitants, le quatrième rang dans la hiérarchie des villes togolaises, alors qu'en 1970, avec 19 801 habitant, elle était en troisième position. Par sa taille, 17 605 habitants en 1970 et 24 377 en 1981, Atakpamé se place juste derrière Kpalimé. Badou fait plutôt figure de gros bourg : sa population ne s'élève qu'à 6 501 habitants en 1970 et 7 536 en 1981.

Reflétant le déclin de leur ancien dynamisme commercial, la croissance démographique de ces villes s'est fortement ralentie de la première période intercensitaire (1960-1970) à la seconde (1970-1981) : de 4,8% par an à 2,9 % pour Kpalimé, et de 5,8 % à 2,8 % pour Atakpamé. Toutefois, une partie de la croissance urbaine d'Atakpamé a pu se produire en dehors des limites officielles du périmètre urbain, dans le faubourg d'Agbonou, dont la population est passée de 1 219 habitants en 1970 à 4 154 en 1981. Quant à Badou, sa croissance démographique était déjà très faible, 0,9 % par an de 1960 à 1970, et elle le demeure de 1970 à 1981, 1,3 % par an.

Si les trois villes choisies pour cette étude apparaissent spécifiques par leur insertion dans les structures de l'économie de plantation, elles restent représentatives des villes secondaires togolaises dans leur ensemble en ce qui concerne leur croissance démographique modérée et fléchissante, et la réduction de leurs fonctions urbaines à celles de services régionaux ou locaux.

## 2 - DONNEES ET METHODES D'OBSERVATION.

Cette étude a pour base deux enquêtes complémentaires menées dans les trois villes présentées ci-dessus.

### 2-1- L'enquête renouvelée 1970-1979.

La première, réalisée par P. VIMARD de l'ORSTOM, a été effectuée de juillet à septembre 1979. Elle consistait en une enquête renouvelée réactualisant le recensement de 1970(1). Elle portait sur un échantillon de sept quartiers répartis dans les trois villes, chaque quartier étant enquêté exhaustivement. Cet échantillon représentait en 1979 une population de 10 420 individus.

L'intérêt de la méthode de l'enquête renouvelée réside dans le suivi de l'observation, qui permet ici une analyse dynamique de la population des villes étudiées, et en particulier d'appréhender les mouvements migratoires pendant la

---

(1) Voir VIMARD (P) - 1980.

période séparant le passage initial (le recensement) de son renouvellement. Plus exactement, on peut étudier -et mesurer- d'une part, l'émigration dans la population de référence (la population des quartiers en 1970) et, d'autre part, l'immigration dans la population d'accueil en fin de période ( la population des quartiers en 1979) (2).

## 2-2- L'enquête migration 1984.

En complément à l'enquête renouvelée 1970-1979, nous avons procédé en mai-juin 1984 à une enquête migration auprès d'un sous-échantillon de 354 individus immigrés du fichier de l'enquête renouvelée. Ce sous-échantillon concernait la cohorte des ménages immigrés en ville en 1978 ou 1979 (1975-1979 à Badou en raison de la faiblesse des effectifs) et se composait plus précisément des chefs de ménage et de tous les membres de leur ménage âgés de 15 ans ou plus en 1979.

L'objet de cette enquête était double :

- déterminer le devenir en 1984 de ces immigrés;
- effectuer des entretiens approfondis auprès des immigrés toujours présents en 1984, portant sur les thèmes suivants : biographie migratoire et professionnelle, insertion dans le milieu urbain, liens maintenus avec le milieu d'origine... Ces interviews concernaient tous les chefs de ménage présents (ou leur conjoint) : 24 ont pu être réalisés.

## 2-3- L'enquête migration 1984 par rapport à l'enquête renouvelée 1970-1979.

Cette nouvelle collecte, réalisée cinq ans après la précédente, constitue un troisième passage dans la population de l'échantillon et apporte une dimension longitudinale supplémentaire pour l'étude des flux migratoires qui affectent les villes étudiées. Avec l'enquête renouvelée 1970-1979, l'analyse des émigrants et l'analyse des immigrés sont, en quelque sorte, disjointes puisque les migrants sont appréhendés, dans le premier cas, à partir de la population résidente de 1970 et, dans le deuxième cas, dans la population résidente de 1979. Par contre, avec l'enquête migration 1984, l'émigration est étudiée en continuité du phénomène d'immigration, à partir de cohortes d'anciens immigrés. En suivant le devenir d'immigrés dont on connaît l'année d'installation en ville, on peut estimer les durées de séjour des migrants dans ces villes, ce que ne permettait pas l'enquête renouvelée 1970-1979.

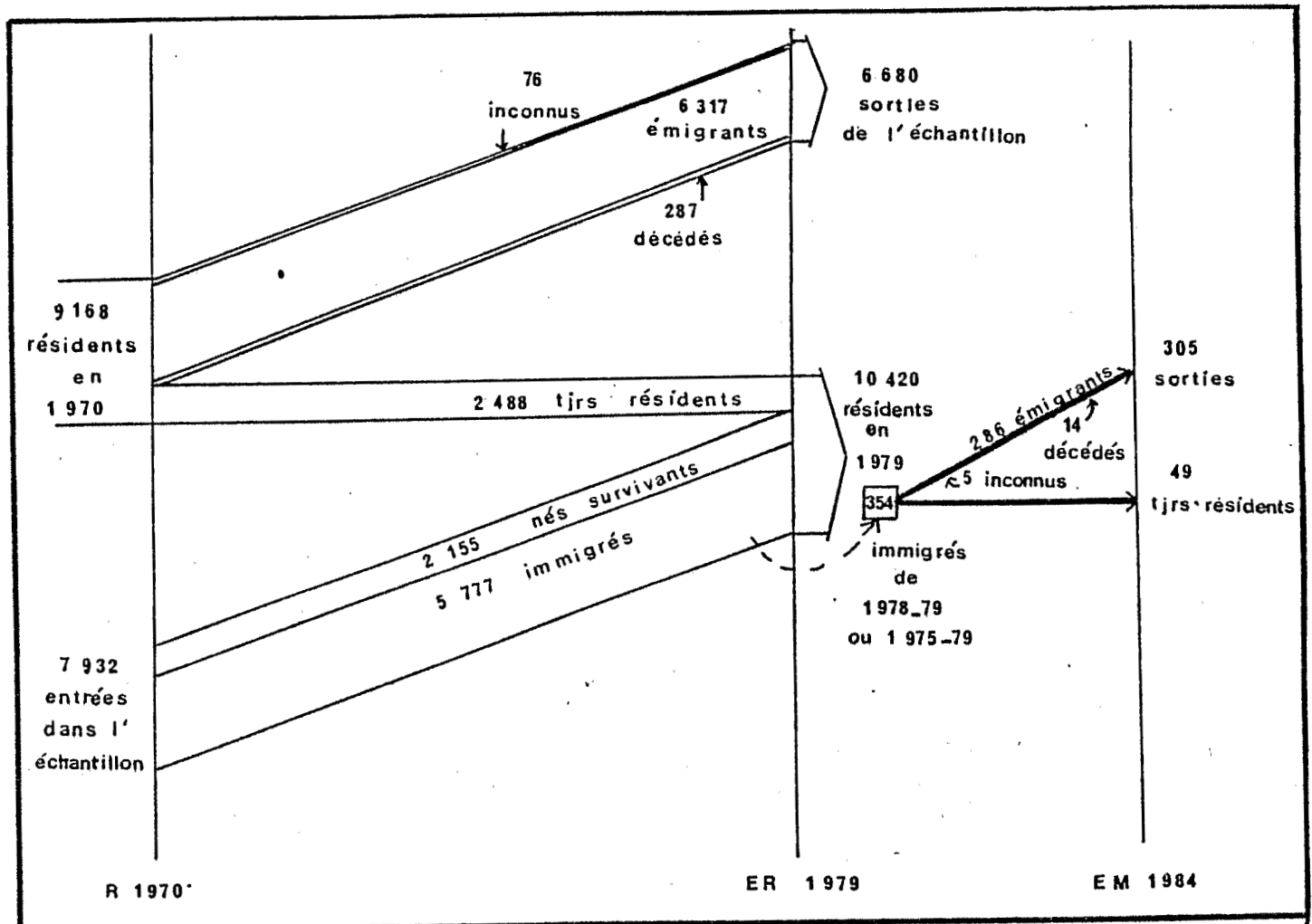
Par rapport à l'enquête renouvelée, l'enquête migration apporte aussi, avec ses entretiens biographiques auprès d'immigrés, une meilleure compréhension des processus migratoires par une approche qualitative permettant de reconstituer l'unité des trajectoires des migrants.

En guise de résumé, le graphique 1 visualise l'agencement des données du recensement de 1970, de l'enquête renouvelée de 1979 et de l'enquête migration de 1984.

(1) Pour plus d'informations sur l'enquête renouvelée et les questions méthodologiques qu'elle soulève, se reporter en annexe. On pourra aussi se référer à : QUESNEL (A), VAUGELADE (J) - 1973.



Graphique 1 - Suivi de la population de l'échantillon et agencement des données du recensement de 1970 (R) de l'enquête renouvelée de 1979 (E.R), et de l'enquête migration de 1984 (E.M) -



Source : ER 1979 et EM 1984.

Remarque : les effectifs des résidents en 1970 et des différentes sorties de l'échantillon entre 1970 et 1979 sont des effectifs théoriques, c'est-à-dire corrigés des omis.

### 3 - LE ROLE DES VILLES SECONDAIRES DANS LA FIXATION DE LA POPULATION.

Avant de nous consacrer à l'analyse des divers mouvements migratoires qui affectent les trois villes de la Région des Plateaux, il convient d'apprécier le poids de la composante migratoire dans la croissance démographique de ces centres. Nous essaierons ensuite d'appréhender le rôle des villes étudiées dans la fixation de la population : de véritables pôles d'attraction, des foyers d'émigration, des centres relais? A cette fin nous chercherons à déterminer, d'une part, le pouvoir d'attraction migratoire de ces centres et, d'autre part, leur capacité à transformer les migrants en résidents définitifs et à conserver le surplus de la croissance naturelle.

#### 3-1- Les composantes de la croissance démographique.

Pour la période d'observation, 1970-1979, la croissance démographique estimée à partir des quartiers est faible (autour de 1% par an en moyenne) (1). La composante naturelle de la croissance urbaine est pourtant très dynamique (autour de 3% par an en moyenne). Il s'agit de populations urbaines jeunes (60% de moins de 20 ans), au taux de natalité élevé (de l'ordre de 48‰) et au taux de mortalité bas (de l'ordre de 11‰). Mais ces facteurs sont contrebalancés par un déficit migratoire plus ou moins accentué selon la ville (autour de -2% par an en moyenne), particulièrement marqué à Badou (2).

Pour avancer dans la compréhension des processus migratoires, l'important est de mettre à jour ce que recouvre ce solde, négatif pour les quartiers urbains enquêtés.

(1) Les taux d'accroissement annuels estimés à partir de l'enquête renouvelée pour la période 1970-1979 sont inférieurs aux taux intercensitaires de 1970 à 1981. Alors que ces derniers sont calculés à partir des résultats bruts des recensements, sans tenir compte des erreurs de couverture, la méthode de l'enquête renouvelée permet d'estimer le taux d'omission au recensement de 1970 dans la population enquêtée, et donc de corriger son effectif. Par ailleurs, le recensement de 1981 étant considéré d'une qualité bien supérieure au précédent, on peut admettre pour 1981 une erreur de couverture inférieure à celle de 1970. Aussi, les taux intercensitaires doivent-ils être considérés comme des estimations maxima, et ceux calculés à partir de l'enquête renouvelée comme des estimations minima.

(2) Dans le cas de Badou, <sup>toutefois</sup> le déficit migratoire enregistré dans les quartiers enquêtés (-6 % par an) sur-estime le déficit pour l'ensemble de la ville, en raison de la spécificité des quartiers de l'échantillon. Ainsi, selon P.VIMARD (1980 - p 43) : "40 % des habitants en 1970 appartenaient aux quartiers "zongo", qui n'ont pas été étudiés. On peut considérer que la population de ces quartiers, essentiellement orientés vers les activités commerciales, peut avoir subi une évolution démographique distincte du reste de la ville, composé principalement d'autochtones, agriculteurs et planteurs pour la plupart. Aussi l'évolution des quartiers observés doit-elle être considérée comme uniquement révélatrice des 60% de la population ne vivant pas aux quartiers zongo".

3-2- Pouvoir d'attraction migratoire.

On peut évaluer la pouvoir d'attraction migratoire des villes à travers les proportions d'immigrés ou de non-natifs dans la population résidente en 1979 (tableau 1).

Tableau 1 - Indicateurs d'immigration (quartiers de l'échantillon)

Indicateurs en % de la population résidente en 1979	ATAKPAME	KPALIME	BADOU	3 VILLES
% d'immigrés 1970-1979	48,4	39,8	29,9	42,9
% d'immigrés 1978-1979 (dimension annuelle)	9,1	8,4	5,5	8,5
% de non-natifs dans l'ensemble de la population.	55,4	56,4	39,7	54,8
% de non-natifs dans la population de 15 ans et +	76,8	74,9	57,3	74,6
Source : enquête renouvelée (E.R) 1970-1979				

Cette série d'indices met en évidence une forte contribution de l'immigration à la formation des populations urbaines étudiées. Ceci reste toutefois insuffisant pour pouvoir considérer ces villes comme de véritables pôles d'attraction. Ces indicateurs d'immigration doivent être complétés par des mesures de la fréquence de l'émigration à partir des centres, en relation avec le passé migratoire des individus, de manière à évaluer également le pouvoir de fixation des migrants et des résidents natifs.

3-3- Fréquence de l'émigration.

Les proportions d'émigrants dans la population résidente en 1970 sont partout élevées (tableau 2).

Tableau 2 - Indicateurs d'émigration (quartiers de l'échantillon)

Indicateurs en % de la population résidente en 1970	ATAKPAME	KPALIME	BADOU	3 VILLES
% d'émigrants 1970-1979	64,4	57,3	58,3	60,3
% d'émigrants 1970-1971 (dimension annuelle)	8,7	7,6	7,9	8,1
% d'émigrants 1970-1979 parmi les natifs	58,4	50,2	44,2	52,7
% d'émigrants 1970-1979 parmi les non-natifs	70,7	65,8	77,4	69,0
Source : E.R 1970-1979				

Si ces villes attirent une masse plus ou moins importante d'immigrants, elles constituent à leur tour des foyers d'émigration, et se caractérisent ainsi par l'intense rotation de leur population.

Pour apprécier l'impact de l'émigration selon les "antécédents" migratoires des individus, et à défaut de connaître l'année d'arrivée en ville des résidents de 1970, on peut scinder cette population en "natifs de la ville" et "non-natifs", et comparer les proportions d'émigrants dans ces

deux populations (tableau 2). Pour les trois villes, le pourcentage d'émigrants est beaucoup plus fort chez les non-natifs que chez les natifs. Ainsi le fait d'avoir déjà effectué au moins une migration dans le passé augmente la probabilité d'un nouveau départ. Les proportions d'émigrants parmi les natifs restent cependant élevées (tableau 2).

L'intensité de l'émigration à partir des villes secondaires témoigne non seulement des difficultés de ces centres à conserver le surplus de leur croissance naturelle, mais surtout de leur incapacité à fixer les immigrants. Pour ces derniers, la ville en question ne constitue le plus souvent qu'une étape dans leur parcours migratoire.

### 3-4- Le devenir des immigrants.

L'enquête migration de 1984 sur le devenir d'immigrants arrivés en ville en 1978-1979 (1975-1979 pour Badou), et résidant au moment de l'enquête renouvelée de 1979, permet d'analyser l'émigration dans une cohorte d'anciens immigrants et d'estimer leur durée de séjour en ville.

A Kpalimé 78 % des immigrants sont repartis de la ville dans les cinq à six années suivant leur arrivée, et à Atakpamé 68 %. La durée moyenne de séjour en ville des "immigrants repartis" est de 3,2 ans à Kpalimé et 3,4 ans à Atakpamé. A Badou, la proportion d'individus repartis dans les cinq à neuf années suivant leur installation reste significative : 77 %. Tous ces nouveaux départs se sont produits au terme d'un séjour en ville inférieur à 7 ans.

Ces données démontrent sans ambiguïté que, pour tous ces migrants, les villes de la Région des Plateaux exercent essentiellement une fonction de transit migratoire, et ne correspondent en outre qu'à une brève étape dans leur parcours.

\*

L'analyse des différents flux migratoires qui arrivent dans les quartiers enquêtés dans chaque ville, en partent, ou les traversent, fait apparaître ces centres davantage comme des "relais migratoires" que comme de véritables pôles d'attraction animés d'un dynamisme propre. Leurs difficultés à retenir les citoyens natifs et à transformer les migrants en résidents définitifs traduisent les faiblesses de leur développement économique.

Il importe maintenant de voir quelle redistribution spatiale de la population s'opère par l'intermédiaire de ces villes et de préciser, de ce point de vue, la signification du qualificatif de "relais migratoire" appliqué à ces centres, sans préjuger pour le moment de l'orientation des flux migratoires.

en cause, mais simplement pour traduire l'intense rotation migratoire des populations urbaines étudiées et l'incapacité des villes à fixer les migrants qu'elles attirent. Le terme de "relais" renvoie habituellement aux migrations qui s'effectuent par déplacements successifs des zones rurales vers des villes de taille croissante (1). Il s'agira donc de vérifier si le rôle de ces villes secondaires dans les trajectoires migratoires correspond à une fonction de relais, au sens traditionnel, ou bien d'un caractère plus complexe et original, à déterminer.

#### 4 - LE ROLE DES VILLES SECONDAIRES DANS LA REDISTRIBUTION SPATIALE DE LA POPULATION.

Afin d'évaluer dans quelle mesure et selon quel schéma les villes secondaires étudiées participent à une redistribution spatiale de la population, nous estimerons des bilans migratoires entre ces centres et leurs différentes zones d'échanges. Pour dresser ce constat, il est au préalable nécessaire de délimiter l'aire d'influence migratoire des villes et l'aire de destination des émigrants. Des informations sur les cheminements migratoires avant l'arrivée en ville et sur les phénomènes des migrations de retour au milieu d'origine nous aideront également à mieux circonscrire les espaces de vie des migrants et à comprendre la place qu'y occupent les villes secondaires.

##### 4-1- L'aire de recrutement des immigrants.

La délimitation de l'étendue effective de l'aire de recrutement des immigrants permet de porter une appréciation plus nuancée sur le pouvoir d'attraction des villes des Plateaux.

##### 4-1-1- Les régions de provenance...

...des immigrants de 1970-1979 (tableau 3).

Tableau 3 - Lieu de provenance des immigrants 1970-1979  
(répartition en pourcentages pour les lieux connus)

VILLE DE RESIDENCE EN 1979	LIEU DE PROVENANCE										
	Village de la Préfecture	R-Plateaux (-Préfecture)	Lomé	Région Maritime (- Lomé)	Région Centrale	Région de la Kara	Région des Savanes	Ghana	Bénin	Autres pays étrangers	Total (lieux connus)
KPALIME	29,6	9,5	14,4	9,9	7,8	7,4	1,0	13,3	3,5	3,6	100,0 (2 012)
ATAKPAME	18,1	18,2	16,1	4,5	19,6	10,7	4,9	3,1	2,8	2,0	100,0 (2 230)
BADOU	21,2	24,6	8,2	14,4	7,2	3,8	-	11,5	6,7	2,4	100,0 (208)
3 VILLES	23,4	14,7	14,9	7,4	13,7	8,9	2,9	8,1	3,3	2,7	100,0 (4 450)

Source : ER 1970-1979 - ( ) : effectifs - Lieu de provenance non précisé : 20 cas.

(1) Dictionnaire démographique multilingue, Volume français, 2e ed. préparée par L. HENRY, UIESP, Ordina, Liège, 1981, 179 p.

La préfecture même de la ville et la Région des Plateaux occupent une place importante dans l'aire de recrutement des immigrés. Mais toutes les régions du Togo et les pays limitrophes (Ghana, Bénin) restent représentés dans les lieux de provenance des immigrés des trois villes (à l'exception de la Région des Savanes à Badou).

...des résidents de 1979 non-natifs (tableau 4)

La structure géographique des lieux de naissance des non-natifs, qui donne une autre image du rayonnement des quartiers enquêtés, se rapproche dans ses grandes composantes régionales de celle des lieux de provenance des immigrés de 1970-1979: On relève toutefois quelques différences significatives. En particulier, le poids de Lomé est en moyenne deux fois moins important dans les lieux de naissance que dans les lieux de provenance (7 % contre 15 %), par contre le reste de la Région Maritime est mieux représenté dans le premier cas que dans le second. Ceci suggère que parmi les immigrés venus de la capitale nombre d'entre eux ne sont pas des Loméens de naissance, mais d'anciens immigrants, originaires en particulier de la Région Maritime. Ceci nous renvoie plus généralement aux cheminements migratoires entre le lieu de naissance et les villes des Plateaux (question qui sera reprise ultérieurement).

Tableau 4 - Lieu de naissance des non-natifs de leur ville de résidence en 1979 - (répartition en pourcentages).

VILLE DE RESIDENCE EN 1979	LIEUX DE NAISSANCE									Total
	Village de la Préfecture	R-Pla- teaux (-pré- fecture)	Lomé	Région Maritime	Région Centrale	Région de la Kara	Région des Savanes	Ghana	Autres pays étrangers	
KPALIME	29,5	6,9	6,8	13,8	12,3	12,3	0,6	10,4	7,4	100,0 (2 362)
ATAKPAME	14,0	19,5	8,5	10,0	22,2	13,4	2,9	4,3	5,2	100,0 (2 559)
BADOU	20,6	19,5	1,1	26,6	6,0	8,9	-	9,2	8,1	100,0 (282)
3 VILLES	22,0	13,2	7,3	12,7	16,4	12,8	1,6	7,6	6,4	100,0 (5 703)

Source : ER. 1970-1979 ( ) : effectifs.

A l'examen des lieux de provenance des immigrés comme des lieux de naissance des non-natifs, le pouvoir d'attraction migratoire des villes des Plateaux semble donc s'exercer sur une zone étendue, dépassant largement les frontières régionales, et dans une moindre mesure nationales. Le peuplement de ces villes reste par ailleurs marqué par la persistance des courants migratoires anciens qui ont façonné la physionomie ethnique des populations urbaines, et dont la diversité est aussi reliée à l'histoire du peuplement de la région de plantation.

4-1-2- Provenance rurale ou urbaine ?

On peut également différencier les lieux de provenance des immigrés de 1970-1979 selon leur milieu d'habitat, en distinguant la capitale, les villes secondaires du Togo et le Togo rural -l'étranger faisant une catégorie à part (tableau 5).

Tableau 5 - Lieu de provenance des immigrants 1970-1979 selon le milieu d'habitat de la zone émettrice.

(répartition en pourcentages pour les lieux connus)

Ville de résidence en 1979	Lieu de provenance				TOTAL (lieux connus)
	Lomé	Villes secondaires	Togo rural	Etranger	
KPALIME	14,4	22,1	43,1	20,4	100,0 (2 012)
ATAKPAME	16,1	43,3	32,7	7,9	100,0 (2 230)
BADOU	8,2	23,6	47,6	20,6	100,0 (208)
3 VILLES	14,9	32,8	38,2	14,1	100,0 (4 450)

Source : ER 1970-1979. ( ) : effectifs  
Lieu de provenance non précisé : 20 cas.

Si Kpalimé et Badou reçoivent davantage d'immigrés en provenance des zones rurales du pays que de ses villes, Atakpamé connaît une situation inverse. En tant que chef-lieu régional, les fonctions administratives d'Atakpamé sont plus développées et entraînent un "drainage" de fonctionnaires en provenance de la capitale et des autres villes plus important qu'à Kpalimé et Badou, simples chefs-lieux de préfecture.

Le poids des zones rurales dans les lieux de provenance des immigrants pourrait en partie résulter du potentiel démographique propre à ces dernières : rappelons qu'en 1981 trois habitants du Togo sur quatre vivent encore dans les campagnes. Lorsque l'on annule cet effet de taille des populations de départ dans la distribution des lieux de provenance internes au Togo (1), la contribution des campagnes recule de 44 % à 10 % en moyenne; une fois pondérée par sa population, elle devient beaucoup plus faible que celle des villes secondaires (passée de 38 % à 61 %) et même de Lomé (passée de 17 % à 28 %). L'effet de taille démographique apparaît donc déterminant pour expliquer l'importance des immigrants en provenance des zones rurales par rapport à ceux des villes.

(1) Pour s'affranchir de l'effet de taille des populations de départ, on peut pondérer l'effectif des immigrants de chaque zone de provenance par la population moyenne de cette zone, et calculer à partir de ces effectifs pondérés une répartition "standardisée" des lieux de provenance. En comparant la répartition standardisée à la répartition observée, on évalue l'impact du facteur taille pour chaque zone. Cette analyse se limitant ici aux migrations internes au territoire togolais, les proportions citées sont calculées à partir des répartitions sur les lieux de provenance nationaux, à l'exclusion des pays étrangers au Togo.

4-1-3- Les cheminements migratoires avant l'arrivée dans les villes des Plateaux.

La comparaison des régions de provenance et de naissance des immigrés de 1970-1979 donne une première image des cheminements migratoires avant l'arrivée dans les villes des Plateaux.

Les immigrés venus directement de leur région de naissance sans transiter par une autre région sont largement majoritaires: 73 % des immigrés à Kpalimé, 69 % à Atakpamé et 75 % à Badou. C'est pour les immigrés nés dans la Région de la Kara qu'un trajet "direct" est le moins fréquent : 56 % des cas en moyenne. Ceci résulte de l'ancienneté des migrations Kabyé et Losso hors des massifs de la Kara.

Pour les immigrés qui ont effectué au moins une autre étape régionale avant leur arrivée en ville, les zones de transit privilégiées se situent dans la Région Maritime (34% des cas pour l'ensemble de l'échantillon) ou dans la Région des Plateaux même (22 % des cas).

L'exploitation des biographies d'immigrés toujours présents en ville en 1984 apporte un autre éclairage sur les cheminements migratoires. Les migrations multiples sont de règle, mais il ne se dégage aucune trajectoire type qui menerait progressivement les migrants des campagnes vers les villes. Un ou plusieurs séjours en milieu rural prennent fréquemment place après un séjour en milieu urbain. Par ailleurs, les migrations de retour<sup>(1)</sup> vers le village natal ou d'anciens lieux de résidence ne sont pas rares.

La simple comparaison de la région de naissance et de la région de provenance peut donc masquer des migrations intermédiaires circonscrites dans un espace plus restreint.

Pour mieux cerner l'aire d'influence migratoire effective des centres urbains étudiés, c'est la question des migrations de retour vers ces villes qui devient importante.

La proportion d'immigrés 1970-1979 nés dans la Région des Plateaux est nettement plus élevée que celle des immigrés en provenance de cette région : 44 % contre 38 % pour l'ensemble de l'échantillon. Cet écart suggère l'existence d'immigrations de retour loin d'être négligeables. Si l'on restreint la notion d'immigration de retour au cas des immigrés nés dans leur ville de résidence en 1979, ce sont 11 % des immigrés qui sont concernés à Kpalimé, 13 % à Atakpamé et 18 % à Badou. Si l'on envisage maintenant ce phénomène à l'échelle de la Région des Plateaux, ce sont 20 % des immigrés en provenance d'une autre région que celle des Plateaux qui sont en fait natifs de cette dernière (21 % à Kpalimé, 19 % à Atakpamé et 27 %

---

(1) Le terme de "migration de retour" n'implique pas un retour définitif vers tel lieu d'origine ou de résidence antérieur, de telles migrations pouvant être suivies de nouveaux départs.



à Badou). En ajoutant ces immigrants à ceux arrivés en provenance de la Région des Plateaux, l'aire de recrutement des immigrants apparaît beaucoup plus "régionale" qu'à la seule analyse des lieux directs de provenance : 52 % d'immigrants nés ou venus de la région à Kpalimé contre 39 % en provenance directe, 48 % contre 36 % à Atakpamé et 60 % contre 46 % à Badou.

Le rayonnement extra-régional des zones urbaines étudiées se révèle nettement plus limité qu'à première vue.

#### 4-2- L'aire de destination des émigrants (1).

##### 4-2-1- Les régions de destination.

On peut résumer les principales directions des émigrants 1970-1979 des trois villes : un peu plus d'un tiers sont partis dans la Région des Plateaux, un quart dans la capitale, le reste correspond à un éventail relativement ouvert, dans lequel les pays étrangers (Ghana et Bénin en particulier) occupent une place honorable. Seule la Région des Savanes ne reçoit qu'une très faible proportion d'émigrants (tableau 6).

Tableau 6 - Lieux de destination des émigrants 1970-1979  
(répartition en pourcentages pour les lieux connus).

VILLE DE RESIDENCE EN 1970	LIEU DE DESTINATION										
	Village de la Préfecture	R. Plateaux (- Préfecture)	Lomé	Région Maritime (-Lomé)	Région Centrale	Région de La Kara	Région des Savanes	Ghana	Bénin	Autres pays étrangers	Total lieux connus
KPALIME	20,1	10,5	33,4	6,2	2,8	7,9	1,7	5,0	6,7	5,7	100,0 (1 908)
ATAKPAME	15,6	20,1	20,8	7,9	15,7	8,3	1,9	3,1	3,3	3,3	100,0 (1 886)
BADOU	22,3	28,2	11,3	14,0	1,1	9,3	0,5	8,1	5,2	5,0	100,0 (443)
3 VILLES	18,3	16,6	25,4	7,8	8,4	8,2	1,7	4,5	4,5	4,6	100,0 (4 237)

Source : ER 1970-1979 - ( ) : effectifs - Lieu de destination non précisé : 517 cas.

##### 4-2-2- Destination rurale ou urbaine ?

Kpalimé et Badou envoient plus d'émigrants vers les campagnes togolaises que vers les autres villes secondaires du pays, au contraire d'Atakpamé où les villes secondaires l'emportent (tableau 7). La zone rurale de la préfecture de chacune des villes considérées reçoit une grande part des émigrants à destination rurale (70 % à Kpalimé, 50 % à Atakpamé et 46 % à Badou).

Les campagnes togolaises accueillent aussi davantage d'émigrants que la capitale : pour l'ensemble de l'échantillon 32 % contre 25 %.

(1) L'analyse des lieux de destination des émigrants ne peut se faire qu'à partir des lieux connus, or les lieux non précisés concernent 10,9 % des émigrants de 1970-1979. Il faut donc supposer que la distribution des lieux non précisés ne serait pas sensiblement différente de celle observée sur les lieux connus.

Le phénomène remarquable est donc l'importance des migrations de type urbain-rural, très loin de constituer un courant marginal à l'échelle des trois villes secondaires.

Tableau 7 - Lieux de destination des émigrants 1970-1979  
selon le milieu d'habitat de la zone d'accueil  
(répartition en pourcentages pour les lieux connus)

Ville de résidence en 1970	LIEU DE DESTINATION				
	Lomé	Villes secondaires	Togo rural	Etranger	Total (lieux connus)
KPALIME	33,4	20,4	28,8	17,4	100,0 (1 908)
ATAKPAME	20,8	38,0	31,5	9,7	100,0 (1 886)
BADOU	11,3	27,3	48,1	13,3	100,0 (443)
3 VILLES	25,4	29,0	32,0	13,6	100,0 (4 237)

Source : ER 1970-1979 ( ) : effectifs  
Lieu de destination non précisé = 517 cas.

Mais la taille des zones réceptrices intervient également dans la répartition des émigrants par destination. Relativement à leur potentiel démographique, les zones rurales s'avèrent alors beaucoup moins attractives que les villes. Leur part chute de 37 % dans la répartition observée des lieux de destination internes au Togo à 8 % dans la répartition "standardisée" (1) alors qu'inversement celle des villes secondaires augmente de 34 % à 49 % et celle de Lomé de 29 % à 43 %.

Le potentiel de population propre à chaque zone réceptrice permet donc de rendre compte de certaines tendances dans l'orientation des courants migratoires à partir des trois villes étudiées, en particulier du poids des destinations rurales. Cependant, même en corrigeant l'effet de taille, il n'y a qu'à Kpalimé où la capitale se révèle plus attractive que les villes secondaires dans leur ensemble.

#### 4-2-3- Directions préférentielles et migrations de retour.

Pour apprécier l'importance des migrations de retour, et voir dans quelle mesure elles contribuent à expliquer la configuration géographique des destinations, il paraît intéressant d'analyser les lieux de destination des émigrants en fonction de leur "origine". Faute de connaître le lieu de naissance des émigrants avec suffisamment de précision, l'appartenance ethnique, très bien connue, s'avère une variable pertinente pour une telle étude, chaque groupe ethnique ayant une implantation originelle bien déterminée. Même si le migrant n'est pas né dans la région d'établissement de

(1) La méthode de "standardisation" appliquée ici est similaire à celle utilisée pour les lieux de provenance des immigrants (cf. note (1) p. 15).

son groupe ethnique, c'est cette dernière qu'il considèrera comme son "milieu d'origine", la terre de ses ancêtre, son milieu ethnique et culturel traditionnel.

La répartition des lieux de destination des émigrants 1970-1979 selon leur ethnies montre que pour chaque groupe ethnique, sans exception, la région d'origine ressort comme une direction d'émigration préférentielle.

Ainsi, les Ewé émigrent le plus souvent dans leur aire culturelle, le Kloto et la Région Maritime (69 % des émigrants contre 45 % en moyenne - Lomé inclus). Les Ouatchi et les Mina du Sud-Est Togo se dirigent en grande majorité vers la Région Maritime et la capitale (66 % des émigrants contre 33 % en moyenne). 38 % des émigrants Tchamba et 31 % des Cotocoli rejoignent la Région Centrale contre 8 % en moyenne, et 32 % des émigrants Kabyé et Losso la Région de la Kara contre 8 % en moyenne. Enfin, les émigrants d'origine étrangère retournent le plus souvent dans leur pays.

Dans tous les cas la direction privilégiée est non seulement plus fréquente par rapport au poids moyen du lieu de destination correspondant, mais également par rapport aux autres destinations du groupe ethnique considéré.

Ce système de préférences marquées pour le milieu géographique et culturel d'origine façonne en partie le schéma de distribution des courants d'émigrations. Par exemple les Ewé constituent 62 % du flux des émigrants vers le Kloto, les Ewé, Ouatchi et Mina 78 % du flux vers la Région Maritime (sans Lomé) et 55 % de celui vers la capitale. Ou encore, les Cotocoli et Tchamba représentent 58 % des émigrants vers la Région Centrale, et les Kabyé et Losso 48 % de ceux vers la Kara. Pour chaque zone de destination, la contribution du groupe ethnique pour qui cette destination est une direction privilégiée est bien entendu largement supérieure au poids de cette communauté dans la population des émigrants.

Les migrations de retour ou l'attachement à son aire ethnique jouent un rôle important dans les cheminements migratoires. Nous avons également vu la place que tiennent les migrations de retour chez les immigrés. Ces préférences témoignent de la force des liens que le migrant conserve avec son milieu d'origine, ce que confirment les entretiens menés auprès des immigrés qui ont pu être interrogés en 1984 (cf. paragraphe 5-2).

#### 4-3- Bilan migratoire par région.

Pour établir le bilan des différents flux migratoires vers et à partir des quartiers enquêtés dans les trois villes, et mettre en évidence le schéma de redistribution spatiale qui en résulte, nous avons estimé des soldes migratoires par région ou zone pour la période 1970-1979. Ce schéma,

déterminé à partir des quartiers observés, ne peut sans doute pas être généralisé dans tous les détails de ses composantes régionales à l'ensemble de chaque ville étudiée. La composition ethnique des quartiers enquêtés influence certains courants. C'est pourquoi nous nous en tiendrons aux tendances communes les plus marquées, qui peuvent être considérées comme d'une portée plus générale pour la compréhension des processus migratoires et du rôle qu'y tiennent ces villes secondaires.

On relève d'abord un premier point commun important : le déficit migratoire vis à vis de Lomé est toujours élevé. A Kpalimé et à Atakpamé il est le plus fort en valeur absolue, et relativement au courant total correspondant il est partout très supérieur au déficit moyen.

Mais un autre fait est à noter : même dans les échanges avec leur propre région, celle des Plateaux, les quartiers urbains enquêtés perdent davantage de migrants qu'ils n'en gagnent et, sauf à Kpalimé, le bilan est également négatif avec la seule préfecture.

Si, pour l'ensemble de l'échantillon, le déficit migratoire rapporté au courant total augmente avec le degré d'urbanisation de la zone de migration, il demeure remarquable que ces quartiers urbains envoient davantage de migrants vers les campagnes qu'ils n'en reçoivent d'elles. Il n'y a qu'à Kpalimé où le bilan avec les zones rurales reste légèrement positif pour la ville. A Atakpamé le déficit est même relativement plus fort que dans les échanges avec les villes secondaires.

La redistribution spatiale de la population qui s'opère par le biais des quartiers enquêtés dans les trois villes montre l'existence de processus migratoires beaucoup plus complexes qu'un simple drainage des hommes au profit de la capitale. Si c'est avec Lomé que le déficit migratoire est le plus important en moyenne, la Région des Plateaux, d'autres régions du Togo, même les zones rurales, et les pays étrangers (sauf le Ghana) ressortent également bénéficiaires, d'un point de vue comptable, de ces échanges migratoires.

\*

Le qualificatif de relais migratoire appliqué aux trois villes secondaires étudiées ne doit pas être compris exclusivement au sens habituel, c'est à dire comme une étape pour des migrants originaires des zones rurales, ou des petites villes, et se dirigeant vers les grandes métropoles; il doit être élargi pour traduire l'originalité des processus migratoires mis ici en évidence.

Ainsi, il est apparu clairement que le recrutement des immigrants dans les villes des Plateaux ne se limitait pas au milieu rural et aux villes de plus petite taille, mais atteignait aussi des villes de plus grande taille, dont la capitale.

Par ailleurs, les migrations de type urbain-rural, trop souvent occultées, tiennent une place importante dans les flux qui partent de ces trois villes, et le schéma habituel "exode rural-croissance des centres urbains par la migration" n'est pas vérifié ici.

Les flux migratoires observés contredisent l'existence de mouvements linéaires des campagnes vers les villes, et font ressortir le lieu d'origine du migrant comme un facteur très influent dans la configuration spatiale des courants migratoires.

Villes étapes, les trois villes de la Région des Plateaux ne sont pas pour autant de simples relais sur le chemin de la capitale.

## 5 - L'ETAPE VILLE SECONDAIRE DANS LA TRAJECTOIRE DES MIGRANTS.

L'importance de la fonction de transit migratoire des trois villes secondaires étant démontrée, et leur rôle dans la redistribution spatiale de la population défini, il s'agit maintenant de voir à quoi correspond l'étape ville secondaire dans la trajectoire des migrants, dans leurs stratégies professionnelles, et plus généralement dans leur cycle de vie.

### 5-1- Stratégies migratoires et professionnelles.

En re-situant les villes secondaires étudiées par rapport à la structuration de l'espace économique national, et en prenant en compte les fonctions qu'elles exercent, on peut comprendre certains aspects des processus migratoires qui les affectent, et de la place que tient un séjour en ville pour les migrants.

#### 5-1-1- Les déséquilibres de l'espace économique togolais.

Pour expliquer le caractère de relais migratoire de ces villes vis à vis de Lomé, on peut concevoir des comportements migratoires réagissant aux opportunités d'emplois et aux différentiels de revenus, et répondant ainsi aux déséquilibres de l'espace économique national. Or, le réseau urbain togolais est polarisé par la capitale qui concentre l'essentiel des fonctions industrielles, administratives, financières, politiques... A contrario, les villes secondaires étudiées se caractérisent par l'absence d'activité industrielles notables et elles n'offrent que très peu d'emplois salariés réguliers en dehors de la fonction publique. Lorsque l'on considère les déséquilibres des fonctions urbaines entre les villes secondaires et la capitale, la dynamique des villes secondaires perçue sous l'angle des fonctions urbaines et de leur capacité à créer des emplois, n'apparaît pas assez forte pour endiguer les migrations vers Lomé, ni pour retenir les citoyens de partir pour la capitale

Si l'on se place dans le cadre des modèles économiques de migration supposant que, pour le migrant d'origine rurale, le mobile essentiel est la recherche

d'un emploi salarié dans le secteur urbain moderne, ou plus généralement d'un emploi régulier lui offrant un revenu supérieur à son revenu habituel, le pouvoir de rétention des villes secondaires dépendra <sup>alors</sup> des possibilités d'emplois offertes par ces villes, par rapport à celles offertes dans les grandes métropoles. Etant donné la faiblesse des structures économiques des centres secondaires étudiés, ces derniers présentent peu d' "opportunités intermédiaires" (1) dans l'espace séparant l'émigrant rural de la capitale ou d'autres métropoles côtières (Accra, Cotonou, Abidjan...), cette situation ne pouvant que limiter fortement la capacité de rétention migratoire de ces villes et favoriser une simple fonction de relais .

#### 5-1-2- Les fonctions économiques des villes secondaires.

S'agissant des fonctions économiques des villes secondaires, on retiendra en particulier le rôle de la fonction publique et celui de la fonction de formation scolaire et par apprentissage, pour souligner leur lien avec le caractère de relais migratoire de ces villes.

##### La fonction publique.

Si l'on considère les seules migrations de travail(2), c'est le secteur de la fonction publique qui enregistre la proportion d'immigrés la plus élevée (60 % d'immigrés 1970-1979 contre 32 % dans l'ensemble de la population active de l'échantillon en 1979) et connaît, en même temps, l'émigration la plus forte (54 % d'émigrants 1970-1979 contre 29 % dans l'ensemble de la population active de l'échantillon en 1970) (3).

Cette situation résulte directement du système d'affectations répétées caractérisant le fonctionnement de l'appareil administratif de l'Etat, donc d'un facteur exogène à la ville elle-même. Pour les fonctionnaires et leur famille, ces règles, qui laissent peu de place aux décisions individuelles, impliquent un séjour en ville limité par l'échéance d'une nouvelle mutation. L'analyse des biographies migratoires montre ainsi que les cas de fonctionnaires affectés tous les trois ou quatre ans dans une nouvelle ville ne sont pas exceptionnels.

---

(1) STOUFFER (S.A) - 1960

(2) Comme il s'agit ici (pour la fonction publique mais aussi pour les secteurs commercial et artisanal) d'apprécier l'impact spécifique d'une fonction économique donnée sur les migrations, il est plus pertinent de ne retenir que les migrations de travail, c'est à dire pour motifs professionnels, y compris pour apprentissage, et concernant uniquement les migrants de type "actif", c'est à dire à l'origine de la décision de migrer, donc sans imputation des migrations induites.

(3) Etant <sup>donné</sup> leur mode de calcul, les proportions d'immigrés et celles d'émigrants ne sont évidemment pas comparables.

Ce type de déplacement tient une place importante dans les migrations entre les trois centres étudiés et les autres villes du pays, la capitale ou les préfectures de l'intérieur. Etant donné son origine institutionnelle, le renouvellement intense de la population des fonctionnaires et de leur famille dans une ville donnée est certainement généralisable aux autres villes togolaises.

#### La fonction commerciale.

A l'opposé du secteur administratif, le secteur commercial, qui occupe une place importante dans la population active de ces villes, apparaît comme le moins touché à la fois par les immigrations et par les émigrations de travail. Les commerçants ne comptent dans leurs rangs en 1979 que 10 % d'immigrés des neuf dernières années pour motifs professionnels, et ceux de 1970 n'ont "perdu" que 8 % d'émigrants de travail de 1970 à 1979.

L'explication de ce phénomène est d'abord à rechercher dans la spécificité de ce secteur, où la plupart des emplois sont détenus par des femmes. Or le marché de l'emploi a un effet direct limité sur les décisions de migrer des femmes, les considérations d'ordre familial et matrimonial prédominant très largement sur celles d'ordre professionnel. Par ailleurs, l'engagement des femmes dans une activité commerciale semble **plutôt aller de pair avec la** sédentarisation en ville et ce sont les commerçantes qui connaissent l'émigration la plus faible, quel que soit le motif de départ.

#### La fonction artisanale.

Quant au secteur artisanal, qui occupe également une grande part des actifs de ces villes secondaires, il joue globalement un rôle important dans l'absorption des immigrés, mais la fréquence des émigrations qui l'affectent traduit a contrario les limites de son pouvoir de rétention et ses difficultés à intégrer durablement de nouveaux arrivants, et donc la faiblesse de ses capacités de développement. L'impact de ce secteur sur les flux migratoires se fait beaucoup plus ressentir sur la catégorie des apprentis que sur celle des artisans installés à leur compte. Ainsi, les immigrés de 1970-1979 pour motifs professionnels représentent en 1979 35 % des artisans établis, mais 52 % des apprentis; symétriquement les artisans déjà établis de 1970 ont vu partir 32 % des leurs de 1970 à 1979 pour des motifs liés au travail, mais les apprentis 51 %.

L'intensité des migrations chez les apprentis est à mettre en relation avec la fonction de formation exercée par les villes des Plateaux.

### Les fonctions de formation scolaire et par apprentissage.

La fonction de formation par apprentissage et la fonction scolaire des trois villes ont un impact notable dans les migrations des jeunes, surtout des garçons, non seulement dans les décisions d'immigrer, mais aussi dans les décisions de départ. Parmi les garçons immigrés en ville à 10-19 ans, et de type "actif" (1), on en compte 27 % pour motifs scolaires et 28 % pour motifs d'apprentissage. Du côté des émigrants (de type "actif"), à 10-19 ans 30 % sont partis pour des motifs scolaires et à 20-29 ans 16 %; pour les motifs d'apprentissage, les proportions correspondantes sont de 9 % et 11 %. Il existe un décalage dans les classes d'âge touchées, immigrations et émigrations scolaires ou d'apprentissage intervenant à des étapes distinctes de la formation dans chacun des cas : pour entreprendre ou poursuivre des études, commencer un stage d'apprentissage chez les immigrés; alors que chez les émigrants les départs pour fin d'étude ou d'apprentissage sont importants, voir dominants. Cette dissymétrie correspond à une logique des cheminements migratoires : les immigrations pour motifs scolaires ou d'apprentissage entraînent la plupart du temps un séjour en ville temporaire, limité plus ou moins à la durée des études ou du stage. Le caractère de transit migratoire des villes étudiées trouve ici un autre facteur explicatif.

Toutefois, fonction de formation scolaire et professionnelle n'ont pas la même signification quant à la dynamique économique urbaine. Alors que l'importance de la fonction scolaire dépend d'abord de l'équipement de la ville sans être nécessairement liée à son propre développement économique, les possibilités offertes pour l'apprentissage résultent de la dynamique de son secteur artisanal.

Si la double fonction de formation des centres secondaires exercent un effet d'attraction privilégié envers les populations de leur hinterland, par contre, ce ne sont pas elles qui en bénéficieront en retour, du moins pour la fonction scolaire. Pour les jeunes émigrants scolarisés, c'est la capitale qui se révèle particulièrement attractive.

L'incapacité des villes secondaires à retenir les jeunes qui s'y sont formés trahit leurs difficultés à les intégrer dans les structures de leur économie, tandis que la direction préférentielle des scolarisés est à nouveau le reflet de la polarisation de l'espace économique togolais.

#### 5-1-3- Les limites de l'approche économique.

Même en considérant les seules migrations de travail et scolaires, la localisation des fonctions économiques dans l'espace national et l'importance relative des fonctions assurées par les trois villes secondaires ne constituent pas un cadre de référence suffisant pour rendre compte de la totalité des migrations

(1) C'est à dire à l'origine de la décision de migrer, par opposition aux migrants de type "passif", qui ne font que suivre, en même temps qu'elle, une autre personne dans sa migration.



qui arrivent dans ces centres, en partent ou les traversent. En particulier, les migrations pour motifs professionnels des villes secondaires vers les zones rurales, qui sont loin d'être marginales (41 % des émigrations vers les zones rurales et 13 % de l'ensemble des émigrations, toutes destinations confondues), sans d'ailleurs signifier un retour au travail de la terre, s'intègrent mal dans ces schémas d'analyse.

En outre, les motifs professionnels ne sont majoritaires ni dans les décisions d'immigrer (44% y compris celles pour apprentissage), ni dans celles d'émigrer (40 %), leur part est à peu près équivalente à celle des motifs familiaux et matrimoniaux réunis (40 % pour les décisions d'immigrer et 41 % pour celles d'émigrer). Même si les migrations de travail ont un effet d'entraînement important, à travers les migrations d'accompagnement qu'elles induisent, ou encore par certaines migrations pour motifs familiaux ou matrimoniaux qui peuvent apparaître comme la conséquence d'une migration de travail antérieure, d'autres migrations possèdent leur propre logique dont nous essaierons de mettre à jour quelques éléments à travers l'analyse des espaces de vie des migrants.

#### 5-2- Les espaces de vie des migrants.

Pour mieux appréhender les migrations qui affectent les trois villes secondaires, il faut également réintégrer le séjour en ville dans la trajectoire du migrant et son cycle de vie, et replacer les centres <sup>urbains</sup> dans son espace de vie,

ce "territoire de référence collectif" (2) qui peut être défini comme "le cadre spatial le plus vaste à l'intérieur duquel s'effectue la plupart des actes d'une population" (3).

La migration n'est jamais synonyme de rupture radicale avec le milieu d'origine, les immigrés en ville entretiennent avec lui de nombreuses relations sociales et économiques, comme le montrent les entretiens réalisés en 1984.

Ainsi les immigrés effectuent toujours des visites assez régulières, pour voir leur famille, mais aussi à l'occasion des fêtes traditionnelles, ou encore pour participer aux travaux agricoles. Souvent, ils ont même conservé une maison et/ou des terres à leur village natal, d'autres ont des projets d'investissement qui traduisent l'intention sous-jacente d'y revenir un jour.

Les associations d'originaires, très répandues, témoignent également de l'attachement des immigrés urbains à leur milieu d'origine.

Les liens maintenus entre les immigrés en ville et les parents restés au village, ou au pays natal, se matérialisent aussi par des transferts, d'ar-

(1) Le terme "décision d'immigrer/émigrer" signifie que l'on considère uniquement les migrants de type "actif".

(2) COLLOME (Ph) - 1985

(3) BRUNET (P) - 1975

gent ou en nature.

Par ailleurs, les néo-citadins reçoivent des parents et amis en visite ou de passage en ville; en outre ils accueillent fréquemment des enfants ou des adolescents, en général de la famille, qui leur sont confiés le temps de leur scolarisation ou de leur apprentissage en ville. Cette obligation de solidarité familiale alimente directement des filières migratoires entre le milieu d'origine et la ville, qui à leur tour renforcent les réseaux de relations entre ces deux pôles. Ceci montre l'importance des réseaux de connaissances comme supports à de nouvelles migrations. Ce phénomène, d'une portée plus générale pour les processus migratoires, a également été souligné par A. QUESNEL dans son étude sur les déplacements des habitants du Plateau de Dayes (Région des Plateaux) (1).

Le lieu d'origine du migrant tient une place privilégiée dans son espace migratoire.

Dans les projets des immigrants interrogés dans les trois villes, le retour au "village" <sup>(ou ville)</sup> natal (ou du moins sa proche région), apparaît comme le terme logique de leur cheminement migratoire, le séjour en ville étant perçu comme transitoire, une simple étape parmi d'autres dans leur parcours.

Mais la prise en compte du lieu de naissance intervient aussi tout au long de la vie du migrant et son cheminement, et non seulement en fin de parcours. Pour le migrant, son milieu d'origine demeure son lieu de reproduction sociale par excellence, la terre de ses ancêtres, de sa communauté, où se déroulent les cérémonies familiales et religieuses, où peuvent se conclure des mariages. C'est ainsi que peuvent s'expliquer certaines migrations vers le lieu de naissance, qui trouvent leur logique dans la sphère de reproduction sociale. Un séjour au "village" peut aussi jouer le rôle d'étape "régénératrice", en particulier en cas d'échec d'une migration en ville, et avant un nouveau départ.

De fait, l'importance des migrations vers le lieu d'origine dans la configuration spatiale des courants migratoires a déjà été démontrée par l'analyse des lieux de naissance des immigrants et celle de destination des émigrants selon leur ethnie.

Lieu de naissance et résidence en ville du migrant ne correspondent pas à deux espaces de vie distincts, temporellement disjoints et formant chacun un tout en soi, mais bien plutôt à une bipolarisation de son territoire de référence. Le milieu d'origine du migrant constitue un élément de son capital culturel, qui le rattache à sa communauté de base, et structure toute sa perception de l'espace en s'érigeant comme un pôle de référence constant de son espace de vie.

---

(1) QUESNEL (A) - 1981, p. 390.

## CONCLUSION

Les trois villes secondaires étudiées n'apparaissent pas capables de stabiliser les migrants qu'elles reçoivent, ni de retenir leurs propres citoyens autochtones. Si elles ne parviennent pas, en particulier, à capter durablement les courants vers la capitale, leur rôle dans les processus migratoires ne se limite pas à une fonction de relais au profit exclusif de Lomé, ou d'autres métropoles côtières. Ce sont des centres de redistribution de la population, des villes étapes au cours de cheminements migratoires plus complexes, dans lesquels le lieu d'origine du migrant,

pôle de référence constant, est un élément essentiel à prendre en compte à côté des stratégies professionnelles répondant aux déséquilibres économiques de l'espace.

Quels principaux enseignements méthodologiques peut-on également retirer de cette étude pour les recherches sur la migration?

L'intérêt majeur des méthodes d'observation utilisées -enquête renouvelée sur un intervalle pluri-annuel complétée quelques années plus tard par une troisième collecte sur le devenir d'une cohorte d'immigrés - est d'assurer un suivi de la population et de pouvoir déterminer la capacité d'attraction migratoire et de rétention des zones urbaines étudiées, ainsi que le degré de fixation en ville des migrants. Cette approche permet en particulier de dépasser la simple évaluation d'un bilan migratoire, et de mieux apprécier les différents flux qui interviennent : dans le cas des villes des Plateaux, nous avons ainsi pu mettre en évidence l'importance des courants de type urbain-rural, trop souvent négligés.

Par ailleurs, le concept d'espace de vie s'est révélé très pertinent pour appréhender les processus migratoires. La perception qu'a un individu de sa mobilité et de ses lieux de résidence -passés et actuel-, est un élément essentiel pour la compréhension de ses déplacements et leur signification(1). Par exemple, l'espace migratoire des populations étudiées apparaît structuré par la référence constante à la localité natale, et cette polarisation est un facteur explicatif important de la non-vérification des modèles de migrations progressant linéairement des campagnes vers des villes de taille croissante. La prise en compte du milieu d'origine du migrant permet en outre de le resituer dans son univers communautaire de base et d'intégrer le rôle des logiques collectives dans les stratégies migratoires : les investigations <sup>en ce domaine</sup> mériteraient d'être approfondies pour améliorer l'analyse des mécanismes de décision de la migration et de la fonction des migrations dans la reproduction économique et sociale des groupes sociaux (2).

---

(1) COLLOMB (Ph) - 1985

(2) La portée des remarques émises dans ce paragraphe dépasse largement le cadre de l'étude de cas togolaise pour s'étendre au moins aux populations ouest-africaines; on pourra voir en particulier l'étude de F. DUREAU (1985) sur les processus de migration et d'urbanisation en Côte d'Ivoire.

Pour conclure cette étude de cas, nous tenterons d'en élargir le questionnement initial et de suggérer quelques perspectives de recherche.

Si l'impact de la fonction de transit migratoire reste déterminant pour la dynamique des villes des Plateaux, on peut se demander quelle est l'importance de cette fonction dans le processus général d'urbanisation du pays. En particulier, quel est le rôle des villes étapes dans l'ensemble des flux migratoires à destination de la capitale, puisque c'est le poids démesuré de cette dernière qui caractérise le réseau urbain togolais ?

Il se pourrait en effet que les migrations avec étapes dans une (des) ville(s) secondaire(s) avant le passage à la capitale restent marginales pour le peuplement même de Lomé, et que la majorité des immigrants vers Lomé arrivent directement de leur localité natale (1).

Il resterait également à vérifier si les villes secondaires perdent proportionnellement davantage de population au profit de la capitale que les campagnes, afin de déterminer dans quelle mesure les villes étapes exercent un effet -même relatif- de stabilisation de la population, ou au contraire un effet d'accélération des mouvements migratoires.

La réponse à ces questions, qui nécessite de dépasser cette étude de cas pour une analyse de l'ensemble des flux migratoires du pays, permettrait de mieux apprécier le rôle tenu par les villes secondaires et en particulier leur capacité, ou incapacité, à s'ériger en pôles de fixation de la population.

Cette dernière interrogation en suscite d'autres, dont l'enjeu est certain pour les politiques d'aménagement du territoire et de rééquilibrage des armatures urbaines (2) : quels effets peuvent avoir des politiques publiques d'équipement et d'investissement en direction des villes secondaires sur les mouvements migratoires? Peut-on créer des pôles urbains par des injections extérieures d'investissement? ou bien ne faudrait-il pas plutôt agir par l'intermédiaire de politique de développement rural? En effet, ces villes ne sont-elles pas d'abord, comme celles de région de plantation étudiées ici, le produit d'une dynamique locale, soumise elle-même aux influences des politiques nationales ( et supranationales)? Dans ce cas, des greffes artificielles d'investissements en ville risquent de n'avoir aucun, ou peu, d'effets d'entraînement sur les activités économiques urbaines, et donc pas, ou peu, de répercussions positives sur l'attraction et la stabilisation des populations, <sup>dans les villes secondaires</sup> alors que des actions dans le domaine agricole, par leur impact sur l'économie rurale de la région, pourraient avoir davantage d'effets sur la dynamique des villes qui en dépendent.

\* \*  
\*

(1) Sur cette question des cheminements migratoires, le recensement de la population du Togo de 1981 offrira des possibilités intéressantes d'étude, à partir d'une question sur le lieu de résidence deux ans avant le recensement (au moment des élections de 1979) qui pourra être croisé avec le lieu de naissance et celui de résidence en 1981.

(2) Le regain récent d'intérêt pour les recherches sur la dynamique des villes secondaires en témoigne : voir en particulier l'étude commanditée par la Commission des Communautés Européennes sur "Les villes secondaires en Afrique : leur rôle et leurs fonctions dans le développement régional et national" (1984)

ANNEXE : L'ENQUETE RENOUVELEE 1970-1979.

- Méthode d'échantillonnage : le quartier comme unité de sondage.

Le choix de l'unité de sondage répondait à la nécessité de pouvoir déterminer sans ambiguïté à quelle unité appartenait tel individu afin de suivre son devenir de 1970 à 1979. De ce point de vue les quartiers présentent l'avantage de correspondre à une unité géographique et sociale qui permet de les délimiter dans l'espace et de recenser l'ensemble des individus y résidant, quelle que soit leur date d'installation.

Un sondage au 1/6 a pu être réalisé, en constituant pour chaque ville des strates comprenant chacune six quartiers, en prenant comme critère discriminant la population de 1970. Chaque nouveau quartier était classé en estimant le nombre de ses résidents d'après sa superficie et la densité de l'habitat.

7 quartiers ont été ainsi tirés :

- à Atakpamé : Lom-Nava, Zongo-Cotocoli;
- à Kpalimé : Afyadénybakodji, Nyiévéomé, Nométoukodji;
- à Badou : Alouna, Lom-Nava.

Cet échantillon correspondait, d'après des données du recensement de 1970 (c'est à dire sans correction des omissions) à une population de 7 835 résidents en 1970 pour une population totale de 43 907 résidents dans les trois villes à la même date. L'enquête renouvelée a porté sur une population de 10 420 résidents en 1979.

La contrepartie de cette méthode de sondage concerne la représentativité de la population des quartiers tirés et les conséquences des effets de grappe. Pour pouvoir extrapoler les résultats obtenus au niveau des quartiers à la ville entière, il faudrait s'assurer que ces derniers ne présentent pas de spécificité marquée par rapport au phénomène étudié.

- Le suivi de la population.

L'enquête renouvelée consistait à utiliser les données du recensement de mars-avril 1970 pour établir le relevé nominatif des individus de l'échantillon, avec leurs caractéristiques démographiques et socio-économiques, et étudier le devenir des individus de cette population 9,4 ans plus tard en effectuant un second passage dans l'échantillon, de juillet à septembre 1979.

L'objet de ce type d'enquête est de suivre depuis 1970 la population de l'échantillon, suivi qui s'exerce dans le temps sur un espace identique, celui des quartiers. S'agissant des individus résidant en 1970, on enregistre leur devenir en 1979 : résidents ou sortis de l'échantillon, soit par décès, soit par émigration. S'agissant des individus résidant seulement en 1979, on détermine la nature de l'entrée dans l'échantillon, soit par naissance, soit par immigration.

La collecte des données assurait la saisie de caractéristiques d'état à deux dates (1970 et 1979), de nature démographique et socio-économique, et de caractéristiques de mouvements, naturel et migratoire - date, motif et lieu (origine ou destination) de la migration.

- La saisie des mouvements migratoires : intérêt et limites de la méthode de l'enquête renouvelée.

L'enquête renouvelée permet d'étudier, au cours d'une période donnée (1970-1979) d'une part, l'émigration dans une population de référence (la population de l'échantillon en 1970) et, d'autre part, l'immigration dans la population d'accueil en fin de période ( la population de l'échantillon en 1979).

L'observation sur un intervalle pluri-annuel présente l'avantage de pouvoir dégager une tendance moyenne de la dynamique démographique, et de s'affranchir ainsi des aléas qu'induit l'observation sur une seule année, en particulier pour un phénomène comme les migrations, très sensible aux fluctuations conjoncturelles.

L'enquête renouvelée apparaît bien adaptée à la mesure de l'émigration dans une population de référence : cette méthode garantit l'enregistrement du devenir des individus appartenant à la population de l'échantillon en 1970 et permet donc de comptabiliser, lors du passage renouvelé en 1979, les émigrants issus de cette population sans risque d'omission. Toutefois, les individus partis entre 1970 et 1979 et revenus dans leur quartier de résidence initial avant 1979 ne seront comptabilisés ni comme émigrants, ni comme immigrés. Le phénomène des émigrations suivies de retour n'est donc pas appréhendés par la méthode de l'enquête renouvelée.

Pour l'immigration, l'enquête renouvelée permet de comptabiliser les immigrés dans la population de l'échantillon en 1979, arrivés entre 1970 et 1979, à l'exception du cas signalé ci-dessus. Cet enregistrement reste cependant soumis au risque d'omission d'une enquête à passage unique; il faut donc s'attendre à une certaine sous-estimation des immigrés.

Par contre, avec la méthode de l'enquête renouvelée, les immigrations entre 1970 et 1979 suivies d'un décès ou d'un départ avant 1979 échappent à l'observation, de même que les émigrations entre 1970 et 1979 concernant des individus entrés dans l'échantillon (par naissance ou immigration) après 1970.

En ce qui concerne les variables qui spécifient la migration (lieu de destination ou de provenance, date de départ ou d'arrivée, motif, type), la fiabilité et la précision des informations sont meilleures pour les immigrations que pour les émigrations. En effet, les renseignements sur les immigrés sont obtenus auprès des intéressés eux-mêmes, alors que ceux sur les émigrants ne proviennent jamais directement de la personne touchée par l'évènement, mais de parents ou de voisins.

Dans les mouvements migratoires appréhendés par l'enquête, on peut distinguer, d'une part, les migrations entre un quartier de l'échantillon et les autres quartiers de la même ville et, d'autre part, les migrations entre chacune des trois villes et l'extérieur de la ville considérée. Etant donné les objectifs de notre étude, seuls les migrants relevant du deuxième type de mobilité géographique sont concernés dans les travaux présentés dans cet article.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

- AYASSOU (K) - 1983 - Méthode d'étude d'une population à statistiques incomplètes : application à l'analyse des recensements et enquêtes au Togo, Thèse de Doctorat d'Etat es Sciences Economiques, Université de PARIS I, multigr.
- BOURAIMA (N), MARGUERAT (Y) - 1983 - La population du Togo en 1981. Premières observations sur les résultats provisoires du recensement de novembre 1981, Direction de la Statistique, Centre ORSTOM de Lomé, 45 p.
- BRUNET (P) - 1975- "Pour une nouvelle définition de la migration", in : Migrations intérieures : méthodes d'observation et d'analyse, Colloques Nationaux du CNRS, N° 933, ed. CNRS, Paris, pp. 527-529.
- COLLOCME (Ph) - 1985 - "Pour une approche fine des liaisons entre activités, mobilités et peuplement local", in : Migration interne et développement économique régional, UIESP, Séminaire de Montréal, 1-3 avril 1985, 47 p. multigr.
- COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES - 1984 - Les villes secondaires en Afrique : leur rôle et leurs fonctions dans le développement régional et national, Agence Coopération Aménagement, Paris, multigr.
- DUPONT (V) - 1985 - Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest- Le cas de trois centres urbains en région de plantation au Togo : Atakpamé, Kpalimé, Badou, Thèse de Doctorat de 3° cycle en démographie économique, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 437 p. multigr.
- DUREAU (F) - 1985 - Migration et urbanisation : le cas de la Côte d'Ivoire, Thèse de Doctorat de 3° cycle en Démographie, Institut de Démographie de Paris, Université de PARIS I, 561 p. + annexes, multigr.
- GU-KONU (E.K) - 1978- "L'excursion de décembre 1976: la Région Maritime, la Région des Plateaux, et la Volta-Region", Ann. Université du Bénin, Lomé, V, pp. 83-113.
- GU-KONU (E.K) - 1982-83 - Tradition et modernité. La "modernisation" agricole face à la mutation rurale en Afrique Noire. L'exemple du Togo, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de PARIS I, multigr.
- MARGUERAT (Y) - 1980- La population des villes du Togo Méridional selon le recensement de 1970 (premiers résultats), Centre ORSTOM de Lomé, 20 p. multigr.
- MARGUERAT (Y) - 1981 - La population des villes du Togo selon le recensement de 1970 (premiers résultats) : les activités des chefs de ménage, Centre ORSTOM de Lomé, 53 p. multigr.
- NEMO (J) - 1958 - "Etude socio-démographique d'une ville du Togo : Palimé", Documents et Statistiques, N° XXII, juillet 1958, Ministère de la France d'Outre Mer, Service des Statistiques, Paris, 79 p.
- NYASSOGBO (G.K) - 1975 - Contribution à l'étude des rapports villes-campagnes dans la Région des Plateaux au Togo, Thèse de doctorat de 3° cycle, Université de Toulouse Le Mirail, Institut de Géographie, 266 p. multigr.
- NYASSOGBO (G.K) - 1981 - "Villes", in : Atlas du Togo, ed. Jeune Afrique, Paris, pp. 28-29.

- QUESNEL (A) - 1981 - Déplacements, changements démographiques et sociaux en économie de plantation. Le cas du Plateaux de Dayes (Sud-Ouest Togo), Thèse de 3<sup>o</sup> cycle, Institut de Démographie de Paris, Université de PARIS I, 400 p. multigr.
- QUESNEL (A), VAUGELADE (J) - 1973 - "L'enquête renouvelée : enrichissement de l'observation et de l'analyse démographique dans les pays à statistiques incomplètes", Communication au Congrès de l'UIESP, Liège, 27 août-lér sept. 1973, 19 p. multigr.
- STOUFFER ( S.A) - 1960 - "Intervening opportunities and competing migrants", The Journal of Regional Science, Vol. 2, N° 1, pp. 1-26.
- VIMARD (P) - 1980 - Enquêtes démographiques sur la Région des Plateaux (1978-1979). Premiers résultats, Centre ORSTOM de Lomé, 59 p.